

Licence Professionnelle Aquaculture et Environnement Littoral (AQUAREL)



Qu'est-ce qu'une licence professionnelle ?

La Licence Universitaire Professionnelle est une formation d'une année, de niveau BAC + 3 (schéma LMD) à vocation professionnelle. La licence AQUAREL vous permettra de suivre une formation qui répond aux attentes actuelles du secteur de l'aquaculture marine et continentale.

Public concerné :

Titulaire d'un BAC + 2 : BTS AQUA (Aquaculture) ou GEMEAU (Gestion Et Maîtrise de l'Eau) ou GPN (Gestion Protection de la Nature) IUT GENV (Génie de l'Environnement) ou ABB (Analyses Biologiques et Bio- chimiques) L2 Sciences de la Vie Diplôme de Technicien supérieur de la mer (CNAM, INTECHMER)

Etudiant en formation initiale ou en formation continue. Il est possible de suivre ce cursus en alternance sous contrats d'apprentissage ou de professionnalisation

Objectifs :

1 - Former des spécialistes dans le secteur de la production et de l'environnement aquacole et maritime et des activités amont et aval de l'aquaculture (fourniture, transformation, etc) : Gestion de projet et travail en équipe
Connaissances scientifiques solides
Raisonnement global sur les systèmes de production.

2 – S'adapter aux évolutions de l'aquaculture et à la prise en compte de son environnement : Qualité des produits
– Réglementation Durabilité – Protection du milieu naturel.

Macroplanning :

De septembre à fin mars : Cours théoriques, TP, TD, visites d'entreprises, intervention
Projet tuteuré de septembre à décembre 30% des cours assurés par des intervenants extérieurs (administrations, professionnels, organismes de recherche …)
Décembre : partiels du 1er semestre

De début avril à fin juillet : Stage de fin d'étude : 16 semaines
Mars : partiels du 2ème semestre
Aout – septembre : restitution écrite et orale du mémoire de fin d'étude

Informations pratiques :

Pour les étudiants qui viennent de la fac, la quasi totalité cours se déroulent à Bourcefranc. Pour les étudiants qui viennent de BTS les cours sont dispensés pour moitié à La Rochelle et pour moitié à Bourcefranc.

Programme d'enseignement

Télécharger la plaquette des contenus des enseignements

Organisation : La formation est assurée par les enseignants de l'Université de La Rochelle et du Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc, des intervenants extérieurs et des professionnels d'entreprises ou d'organismes concernés.

Elle comporte des périodes d'enseignement théorique et pratique dans les locaux de l'Université de La Rochelle et du Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc, et une période de stage de 14 semaines d'avril à juillet.

Inscriptions :

- Dossier de candidature à retirer auprès de l'Université de La Rochelle entre le 1er avril et le 31 mai de l'année en cours.
- Frais d'inscription aux tarifs habituels de l'Université, modulés selon le statut de l'étudiant.

Contacts :

- Université de La Rochelle :
Avenue Michel Crépeau
17042 La Rochelle
Tel : 05.46.45.82.59

Pour en savoir plus : page de l'université de La Rochelle

- Lycée de la Mer et du Littoral
Avenue William Bertrand
17560 Bourcefranc Le Chapus
Mail : legta.bourcefranc@educagri.fr